



Communiqué de presse

IFP Energies nouvelles et l'Andra signent un accord de collaboration scientifique

Le 2 mai 2018, IFP Energies nouvelles (IFPEN) et l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) ont signé un nouvel accord-cadre de partenariat scientifique, faisant suite à 20 ans de collaboration.

Par cet accord, les deux organismes vont mettre en commun leur expertise autour de thématiques de recherche communes en lien avec le stockage géologique : le projet Cigéo pour l'Andra et les stockages de CO₂ pour l'IFPEN.

Cette collaboration s'articule autour de quatre thématiques de R&D :

- **Modélisation géologique** : pour améliorer les modèles géologiques et hydrogéologiques de représentation du sous-sol.
- **Monitoring, instrumentation et analyse** : pour renforcer la capacité de monitoring des stockages géologiques concernant notamment les transferts de gaz.
- **Simulations numériques** : pour accroître la capacité de prédiction des écoulements de fluides à différentes échelles spatio-temporelles.
- **Corrosion des aciers** : pour mieux évaluer et maîtriser les risques de corrosion des aciers.

IFPEN et l'Andra pourraient, dans ce cadre, déposer des projets communs auprès de l'ANR¹ ou de l'Union européenne.

IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. De la recherche à l'industrie, l'innovation technologique est au cœur de son action, articulée autour de trois priorités stratégiques : mobilité durable, énergies nouvelles et hydrocarbures responsables. www.ifpen.fr

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

(1) L'Agence nationale de la recherche (ANR) est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de la recherche. Elle est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Sur un mode de sélection compétitive, dans le respect des standards internationaux, l'agence s'attache à : contribuer au développement des sciences et technologies ; favoriser la créativité, le décroisement, les émergences et les partenariats ; encourager les interactions entre disciplines, et intensifier les liens public-privé.

Contacts presse

IFPEN – Patricia Fulgoni – presse@ifpen.fr – 01 47 52 67 21

ANDRA – Annabelle Quenet – annabelle.quenet@andra.fr – 01 46 11 83 01